

Le magazine #179 - Juillet/Août 2020

mon département 04

DOSSIER

L'AVENTURE GÉOLOGIQUE

*Bilan d'un projet
ambitieux*

RANDONNÉE
DÉCOUVREZ... LE CHIRAN

RELANCE DU TOURISME
« ON A TOUS BESOIN DU SUD »

4

Retour en images

6

Dossier

L'Aventure Géologique

10

Randonnée

Découvrez... le sommet du Chiran

12

Tourisme

L'Agence de Développement 04 veut relancer le tourisme

13

Sport

Tour de France 2020
Deux étapes dans le 04



©Florian Paret

14

Économie

Budget supplémentaire

16

Culture

Le billet de Centre d'Astronomie

17

Histoires d'archives

Église bas-alpine et Concordat de 1801

19

Culture

Cet été... dans les musées

20

Agenda & Cie

22

Sports Nature

Et si on vous découvriez le 04 en ramant ?

23

À lire

La recette

Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence
13 rue du Docteur Romieu - CS 70 216
04995 DIGNE-LES-BAINS CEDEX 9
Tél. 04 92 30 04 00

Le magazine est consultable et téléchargeable sur :

www.mondepartement04.fr

Retrouvez-nous sur : www.facebook.com/departement04

Directeur de la publication : René Massette
Responsable des publications : Xavier Delcroix
xavier.delcroix@le04.fr

Chargé de la publication : Florian Paret

Photographies : Frédéric Exubis

Textes : Florian Paret - florian.paret@le04.fr

Réalisation : Autrement Dit Communication - G. Lecerf - Sisteron - 04 92 33 15 33

Impression : Imprimerie Zimmermann

BP 45 - 06271 Villeneuve Loubet Cedex - 04 93 22 58 16

Distribution : Adrexo • Dépôt légal à parution

Crédits photos : P1 AD04/T. Vergoz, P2 F. Paret, P3 F. Exubis, P4-5 P. Tardieu, F. Paret, X. Delcroix, P6 F. Paret, P7 F. Exubis, CD04, P8 F. Exubis, Eiffage, P9 CD04, E. Morel, P10-11 J. Mordelet, F. Paret, P12 F. Exubis, AD04, P13 Mairie de Sisteron, P14-15 Shutterstock, F. Exubis, AD04, P16 Shutterstock, Stellarium, P17 CD04, Région Sud/F. Baussan, P19 C. Brau, X. Veilhan/ADAGP, Paris-Centre Pompidou-MNAM-CCI, Dist RMN-Grand Palais/Philippe Migeat, P20 Samdo Avenir, P21 Centre d'Astronomie, P22 Fédération Française d'Aviron, P23 DR, P24 Design CD04.

ISSN : 2430-4018 • Tirage : 72 000 ex.

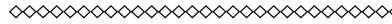


Certifié PEFC. Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

ALPES DE HAUTE PROVENCE
LE DÉPARTEMENT



Magazine imprimé sur un papier à base de bois issu de forêts gérées durablement. Ne pas jeter sur la voie publique.



LE DÉPARTEMENT SE MOBILISE POUR SOUTENIR LA FILIÈRE TOURISTIQUE

Avec près de 750 M€ de recettes et 14 millions de nuitées par an, le tourisme est incontestablement le fer de lance de l'économie bas-alpine. La pandémie de COVID-19 lui a toutefois porté un coup violent qui a engendré près de 100 M€ de pertes. Secteur le plus touché par la crise sanitaire, le tourisme a besoin d'un soutien immédiat et concret.

Conscient de l'enjeu majeur que représente une relance rapide de cette filière, le Conseil départemental s'est mobilisé dès le début de la crise pour soutenir les professionnels du tourisme.

Pour ce faire, le Département s'est engagé dans plusieurs actions ambitieuses.

Soucieux d'apporter une aide à nos entreprises, nous avons décidé de participer au Fonds COVID-Résistance à hauteur de 320 000 €, aux côtés de la Région, de la Banque des Territoires et des intercommunalités. La somme récoltée sera réinvestie dans le tissu économique des territoires adhérents à la démarche.

Par ailleurs, l'Agence de développement des Alpes de Haute-Provence (AD 04), associée au Comité régional du tourisme Sud et aux offices et professionnels du tourisme, a élaboré une campagne de communication exceptionnelle pour booster les saisons d'été et d'automne auprès des clientèles de proximité et nationale. Le Département s'est évidemment associé à cette opération ambitieuse à hauteur de 50 000 €.

Enfin, le Conseil départemental a créé un chèque vacances numérique « au secours du tourisme » d'une valeur de 500 €, en partenariat avec la Région et l'Agence Nationale des Chèques Vacances. Trois cent vingt chèques seront offerts aux assistants familiaux ayant accueilli des enfants pendant le confinement, ainsi qu'aux personnels des établissements éducatifs placés sous la responsabilité du Département et ayant assuré leurs missions auprès des résidents pendant cette période. L'objectif de ce dispositif exceptionnel est de favoriser la reprise d'activité des professionnels du tourisme et de remercier celles et ceux qui ont exercé leurs missions auprès des publics les plus fragiles malgré les risques encourus.

Riches d'un patrimoine naturel et culturel exceptionnel, d'une offre de services variée, de qualité et d'un climat idyllique, les Alpes de Haute-Provence ont tous les atouts pour séduire en toute sécurité. Je ne doute pas un seul instant que notre département et sa filière touristique sortiront de cette crise par le haut et feront honneur à la réputation d'excellence de notre territoire.



© Frédéric Exubis

René Massette
Président du Conseil départemental



©Pierre Jardieu

Aménagement de l'Espace Naturel Sensible DU COL D'ALLOS

Le col d'Allos est l'un des 118 Espaces Naturels Sensibles (ENS) des Alpes de Haute-Provence. Classé parmi les sites prioritaires en raison de sa richesse, notamment écologique et paysagère, il connaît depuis fin juin des travaux d'aménagement. Ces travaux ont plusieurs objectifs, notamment la requalification de la route sur le passage du col, la restructuration de l'offre de stationnement, le confortement des sentiers pédestres, la restauration des pelouses dégradées et la création d'une aire d'accueil et de deux belvédères permettant de contempler le Verdon et l'Ubaye. Pour rappel, un ENS est un site présentant un intérêt biologique et paysager exceptionnel, qui doit être protégé et géré en raison de sa fragilité. Le montant total des travaux de l'ENS d'Allos est estimé à environ 325 000 €.

Déconstruction de l'ancien PONT SUR LA DURANCE

Bien connu des habitants du bassin manosquin, il enjambait la Durance depuis 1939, reliant Manosque au carrefour des Quatre Chemins, et par extension à Valensole. Cependant, d'importants problèmes de sous-dimensionnement structurel et de dégradations d'usure ont contraint le Département à envisager le remplacement de ce géant de béton et d'acier. Un tout nouveau pont sur la Durance a ainsi été inauguré durant l'été 2019. Le coût de ce projet ambitieux est estimé à 14,2 M€ HT. Une étape importante des travaux restait néanmoins à réaliser : la déconstruction de l'ancien ouvrage, qui s'achèvera dans le courant du mois du juillet. L'ancien pont tire donc sa révérence après huit décennies de bons et loyaux services.



©Florian Paret



©Florian Paret

Le chantier du gymnase DU COLLÈGE BORRÉLY AVANCE !

La réalisation d'un nouveau gymnase pour le collège Maria Borrély (Digne-les-Bains) figure parmi les projets majeurs portés par le Département. Le chantier de cet équipement sportif très attendu a démarré en février. Il a toutefois été interrompu le 16 mars en raison de l'épidémie de Covid-19. L'entreprise en charge du renforcement des sols a néanmoins pu terminer ses prestations pendant la période de confinement. Ainsi, dès le 18 mai, l'entreprise COSEPI, en charge du gros œuvre, a pu débuter la réalisation des fondations. Les étapes suivantes de la construction se dérouleront cet été avec l'élévation des murs et le début de la réalisation de la grande salle du gymnase. Ce projet est estimé à environ 4 M€ TTC.

Les collèges ONT ROUVERT LEURS PORTES

Quelques semaines avant les vacances, les collèges ont enfin rouvert leurs portes, permettant aux élèves de retourner en classe pour un peu plus d'un mois. En effet, les collégiens de 6^e et 5^e ont pu reprendre les cours dès le 18 mai, et les 4^e et 3^e dès le 8 juin. Seuls les élèves du collège André Ailhaud (Volx) ont dû attendre le 25 mai pour se retrouver. Environ 1500 collégiens sont retournés dans les 16 établissements publics du département pendant cette période, contre 5593 en temps normal. Ils ont toutefois dû se relayer pour respecter les règles de distanciation sociale. Chaque jour, l'Unité de Préparation Culinaire fournissait environ 450 repas, contre près de 4000 avant la pandémie. Durant ces semaines de reprise, les agents du Département sont intervenus pour garantir leur sécurité sanitaire en désinfectant et nettoyant régulièrement les locaux et en mettant en place un service de restauration scolaire adapté à la situation.



©Florian Paret

René Massette présent À DEUX COMMÉMORATIONS

Le 8 juin, René Massette, président du Conseil départemental, était présent au monument aux morts de Digne-les-Bains pour rendre hommage aux morts pour la France en Indochine. Instituée en 2005, cette journée nationale est la date officielle de commémoration des victimes de la bataille de Diên Biên Phu, qui fut le dernier affrontement majeur de la guerre d'Indochine (1946-1954). Suite à cet événement, les colonies d'Indochine trouvèrent leur indépendance.

Le 11 juin, René Massette a également commémoré les Fusillés de Saint-Julien-du-Verdon, 11 résistants, dont plusieurs lycéens, qui furent fusillés dans un champ le 11 juin 1944 sur ordre de la Gestapo niçoise. Deux autres résistants furent abattus sur la route de Saint-Julien-du-Verdon, à Bar-sur-Loup. Cet événement tragique est commémoré chaque année auprès du mémorial qui fut édifié dès 1945 près du champ où eut lieu l'exécution.



Travaux sur la route DES THERMES DE DIGNE-LES-BAINS

Depuis le 17 février, la RD20 connaît d'importants travaux de sécurisation et de calibrage. En effet, une section de la chaussée située entre Digne-les-Bains et les thermes était très étroite et régulièrement victime de chutes de blocs rocheux. L'enjeu de ce chantier est donc très important, car il vise à sécuriser les parois situées en bord de route tout en améliorant la desserte aux thermes. Une déviation avec circulation en alternat a été mise en place par la rive gauche du torrent des Eaux Chaudes afin de maintenir l'accès à l'établissement thermal durant les travaux. Après avoir été interrompu durant quelques semaines en raison du confinement, le chantier a pu reprendre fin avril et devrait s'achever mi-juillet. Les travaux sont réalisés par les entreprises Cozzi et Stabilisation Protection, sous maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental. Le coût de ce projet est estimé à environ 600 000 €.





L'AVENTURE GÉOLOGIQUE

Chiffres clés

2 pays (France, Italie)

8 partenaires publics et privés

22 géosites français et italiens

2,3 M€ financés à 85 % par le
Fonds Européen de
Développement Régional





©Frédéric Exubis

« De 2017 à 2020, notre département a été le théâtre d'un programme européen ambitieux : l'Aventure Géologique. Les travaux touchent aujourd'hui à leur terme. Pendant près de trois ans, ce projet a mobilisé de nombreux élus et professionnels dans le but de valoriser et protéger nos sites les plus précieux et diversifier l'offre touristique de l'espace transfrontalier franco-italien. L'Aventure Géologique n'est toutefois pas terminée ! En effet, il s'agit désormais pour le Département de promouvoir cette nouvelle offre touristique. Financé à 85 % par le Fonds Européen de Développement Régional, le coût de ce projet est de 2,3 M€. »

Roger Masse,

conseiller départemental délégué au développement durable

L'Aventure Géologique : bilan d'un projet ambitieux

L'Aventure Géologique, de quoi s'agit-il ?

L'Aventure Géologique est un projet de coopération transfrontalière qui réunit de nombreux partenaires français et italiens*. Elle est en grande partie financée par l'Union européenne au travers du programme INTERREG ALCOTRA. **Par ce projet, les différents partenaires souhaitent valoriser la beauté et les spécificités de leurs paysages** en réalisant, entre autres, des aménagements de valorisation des géosites. Le but est également de rendre accessible et ludique à un public familial l'histoire géologique des Alpes par l'utilisation d'outils numériques récents. Cependant, ce projet n'est pas que ludique et pédagogique, car il vise aussi à assurer la sauvegarde du patrimoine dans le cadre des missions de la Réserve naturelle nationale géologique de Haute-Provence. L'Aventure Géologique a été initiée en 2017 et les derniers travaux et projets pédagogiques sont en cours de finalisation.

Quels sites sont concernés ?

L'Aventure Géologique regroupe six sites majeurs, dont quatre en France et deux en Italie. Les sites français sont **la dalle aux Ammonites** (Digne-les-Bains), **Les Siréniens** (Castellane), **Les Pénitents** (Les Mées) et **le Vélodrome d'Esclangon** (La Robine-sur-Galabre). Les sites italiens sont **la grotte de Bossea** (Frabosa Soprana) et **le Rio Crosio** (Chersaco). Toutefois, 16 autres géosites ont été intégrés à l'Aventure Géologique, permettant aux touristes d'approfondir leur découverte de l'histoire géologique des Alpes : c'est notamment le cas de l'ichtyosaure de La Robine-sur-Galabre, des Grés d'Annot et des gorges du Verdon. En mettant ces sites en réseau, les visiteurs découvriront la place de chacun d'eux dans l'histoire globale de la géologie alpine. **Cette mise en relation des géosites est une invitation à parcourir ces lieux en suivant 16 parcours thématiques au gré des envies** (détente, sensation, forêts



©CD 04

et animaux...). Certains de ces sites, comme la dalle aux Ammonites, ont d'ailleurs été réaménagés afin d'être plus attractifs et plus ludiques.

* **Français** : Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence, Provence-Alpes-Agglomération, la commune des Mées, la Réserve naturelle nationale géologique de Haute-Provence.

Italiens : Union des communes du Fossanese, les communes de Chersaco et Frabosa Soprana et la Fondation Federico Sacco.



La dalle aux Ammonites

La protection et la valorisation de la dalle aux Ammonites étaient l'un des enjeux majeurs de l'Aventure Géologique. **La première partie des travaux visait à sécuriser la dalle** qui commençait à se fragiliser. Pour ce faire, des trous ont été percés dans la paroi afin d'y injecter un produit pour la consolider et d'y insérer des tiges métalliques. Des travaux de sécurisation ont également été réalisés afin de mieux gérer l'écoulement des eaux pluviales au sommet de la dalle. Une ligne de vie a été installée pour permettre aux agents de réaliser des travaux d'entretien.

La deuxième partie des travaux concernait les aménagements. Une aire d'accueil a ainsi été créée entre le parking et le site pour permettre aux visiteurs de découvrir les supports pédagogiques qui seront installés cet été : panneaux, maquettes, sculptures, frises chronologiques... Enfin, l'accès au site a été repensé : une rampe permet de monter jusqu'à une plateforme d'observation qui offre un nouveau point de vue sur la dalle, car elle place les visiteurs à hauteur des plus belles ammonites.

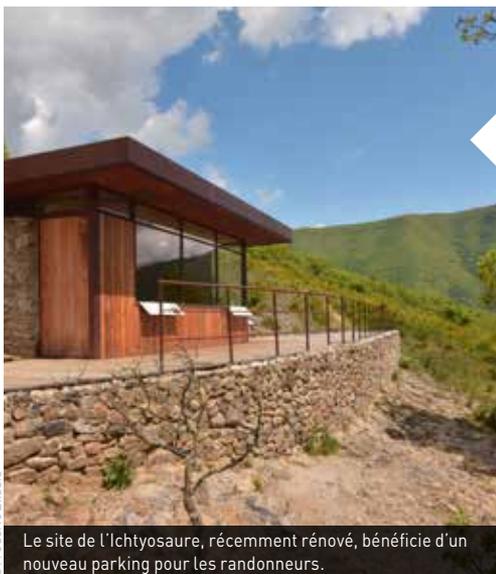
L'ensemble du site est désormais accessible à tous les types de handicaps. Le montant total de ces travaux est estimé à 1,65 M€ TTC. Ils ont été financés à hauteur 1,02 M€ par le Département, 510 000 € par l'Union européenne et 170 000 € par le Conseil régional.



©Frédéric Exhibis

Le Vélodrome du Vieil Esclangon

Des travaux ont permis d'aménager un belvédère permettant de **contempler le Vélodrome et le sommet du Blayeul**. Ces aménagements concernaient la réfection des dernières marches conduisant au point d'observation, la création de deux murets en pierre et la pose d'un garde-corps. Ce site étant inscrit, l'impact paysager des aménagements a été réduit au maximum.



©Frédéric Exhibis

Le site de l'Ichtyosaure, récemment rénové, bénéficie d'un nouveau parking pour les randonneurs.

Trois nouveaux parkings

Grâce aux crédits de l'Aventure Géologique, **trois parkings ont pu être créés ou réaménagés sur les sites des Siréniens**, de l'Ichtyosaure et du Vélodrome. Leur accès a été élargi pour permettre le passage d'un bus ou de deux voitures. Ces parkings ont été pensés pour s'intégrer dans le paysage : murets en pierres locales, noms des sites découpés dans de la tôle corrodée, plantation de plantes locales...



©Eiffage

Les Pénitents des Mées

Les Pénitents ont également bénéficié d'aménagements dans le cadre de l'Aventure Géologique. **Des travaux ont en effet permis de remettre à neuf le Sentier des Pénitents, qui s'élève jusqu'à la ligne de crête depuis le centre ancien du village.** Trois belvédères ont été installés tout au long du chemin pour permettre aux marcheurs d'admirer le panorama et de découvrir les panneaux pédagogiques. Ce chantier de 194 430 € a été financé à 85 % par l'Union européenne et à 15 % par le Département.

Tous ces travaux étant achevés, voilà une bonne raison de redécouvrir ces sites incontournables de notre département !

Outre les travaux réalisés, l'Aventure Géologique vise aussi à valoriser l'histoire des Alpes grâce aux nouvelles technologies. Pour en savoir davantage, nous avons rencontré Federico Sacco (1864-1948, géologue, paléontologue) et Édouard-Alfred Martel (1859-1938, spéléologue, géographe). Ces deux individus hauts en couleur ont répondu à nos questions concernant la nouvelle aventure ludique et familiale dans laquelle vous pourrez bientôt les suivre ! *



Pouvez-vous vous présenter ?

Federico Sacco : « Je suis né à Fossano, en Italie. Dès mon enfance, je me suis passionné pour la géologie et les sciences. J'ai passé une bonne partie de ma vie à explorer le passé du Piémont et j'ai écrit plus de six cents ouvrages scientifiques ! »

Édouard-Alfred Martel : « Frimeur... Moi, je suis considéré comme le père de la spéléologie moderne. En 1905, j'ai même exploré les gorges du Verdon. Ce n'est pas pour rien qu'on a donné mon nom au sentier Blanc-Martel. »

Que pouvez-vous nous dire sur l'aventure dont vous êtes les héros ?

EAM : « Eh bien, je ne voudrais pas gâcher le suspens... mais j'ai inventé une machine à voyager dans le temps qui nous permet de vivre des aventures palpitantes. Tous les aventuriers qui souhaiteront nous rejoindre seront les bienvenus et pourront participer avec leur téléphone ! »

FS : « Cette machine nous permet surtout d'explorer toutes les périodes de l'histoire géologique des Alpes. Grâce à elle, Martel et moi explorons le passé pour en apprendre le plus possible. »

Comment pouvons-nous nous joindre à vos aventures et découvrir l'histoire géologique des Alpes ?

FS : « Il y a un site internet dédié à l'Aventure Géologique qui permet de découvrir les différents géosites, 18 itinéraires de découverte du territoire, des photographies magnifiques... Il permet aussi de télécharger l'application de l'Aventure Géologique. Mais bon, je viens du XIX^e siècle, ce n'est pas moi qui vais vous expliquer comment vous servir d'un ordinateur ! »

EAM : « Et il n'y pas que le site et l'application. Des tables numériques seront déployées dans plusieurs lieux du département pour pouvoir accéder à toutes ces informations même si on n'a pas de smartphone. Certains géosites seront même équipés d'un mobilier de réalité augmentée qui permettra de découvrir les lieux comme si vous étiez transportés des millions d'années en arrière. »

Que diriez-vous à une personne qui hésiterait à se lancer dans l'Aventure Géologique ?

EAM : « Mais d'aller voir le film promotionnel sur la chaîne YouTube du Département, parti ! Il y a des paysages splendides, plein de choses à apprendre et surtout un personnage principal très charismatique ! »

FS : « Merci pour ce compliment, Martel ! »

EAM : « Je parlais de moi, professeur Sacco... Vous, vous êtes l'acolyte. »



Édouard-Alfred Martel

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.mondepartement04.fr et sur 04 TV - La Chaîne du Département des Alpes de Haute-Provence sur www.youtube.fr

* Bien que cette interview soit fictive, les personnages de Federico Sacco et Édouard-Alfred Martel ont bel et bien existé. Vous pourrez retrouver leurs biographies sur le site de l'Aventure Géologique.

Découvrez... le sommet du Chiran



Avec ses reliefs atypiques et ses sommets ouvrant sur des panoramas exceptionnels, notre département est un paradis pour tous les amateurs de randonnée. Or, des innombrables sentiers qui sillonnent nos montagnes, il en est un à part, à même de ravir les randonneurs comme les passionnés d'astronomie. Cet été, le Conseil départemental vous emmène au sommet du Chiran où vous attend un refuge unique en son genre !

La randonnée

Le départ de la randonnée se situe 2 km après Blieux, en suivant la D21. Un panneau sur la gauche de la route, indiquant le début du chemin, vous invitera à vous garer sur le bas-côté. De là, vous pourrez déjà voir au sommet du Chiran les reflets argentés de la coupole de l'ob-

servatoire qui vous guideront tout au long du chemin. **Avant de vous lancer sur le sentier, assurez-vous d'avoir une bonne paire de chaussures, au moins deux litres d'eau et de quoi vous couvrir !**

En suivant la direction indiquée par le panneau, vous traverserez vite un petit pont qui enjambe l'Asse de Blieux. Cinq mètres après, sur la droite, vous délaisserez le chemin principal pour emprunter un sentier conduisant à une belle maison en pierres, isolée au milieu d'une prairie verdoyante. Le sentier la contourne ; vous n'aurez qu'à le laisser guider vos pas tout en gardant un œil sur le marquage jaune qui jalonnera votre progression jusqu'au sommet.

Le sentier se raidira rapidement, vous faisant passer par une courte succession d'épingles, puis par des lacets. Les replats seront rares, mais vous aurez le plaisir de voir s'offrir à vos yeux les cascades de « la Clue ». S'ensuivra un bref passage sur les crêtes d'une robine avant de pénétrer dans une zone de pâturages où la progression se fera moins raide. **Le décor, percé çà et là d'une flore abondante, ne manquera pas de vous éblouir !**

En traversant ces pâturages, vous pourrez contempler le sommet du Chiran sur votre droite et la pointe du Grand Mourre face à vous, puis le sentier se raidira à nouveau pour atteindre le col du Portail de Blieux, qui culmine à 1615 m. L'endroit est idéal pour une courte pause, car il ouvre sur l'autre versant de la montagne, offrant une vue imprenable sur l'entrée des gorges du Verdon et le Montdenier. **Avec un peu de patience, vous aurez peut-être même la chance d'apercevoir quelques chamois.**

En suivant le sentier vers la droite, vous rejoindrez vite une piste qui vous conduira directement au sommet. Une fois à destination, vous pourrez profiter de l'accueil chaleureux du gardien du refuge et d'une vue exceptionnelle avec un panorama à 360° sur les Alpes. **Par temps très clair, vous pourrez voir se déployer sous vos yeux jusqu'à 1/5^e du territoire français** et contempler la Méditerranée, le Mercantour, les Écrins, le Dévoluy, les Barronies... Si vous avez de la chance, vous pourrez peut-être même distinguer le massif du Canigou, dans les Pyrénées ! Le retour s'effectuera par le même sentier qu'à l'aller.





© Florian Parret



Le refuge-observatoire

Le refuge-observatoire du mont Chiran a été créé en 1967 par l'Observatoire de Haute-Provence. **Bénéficiant d'un ciel exceptionnel et d'une stabilité atmosphérique remarquable**, il était alors consacré à la photométrie (la mesure des rayonnements lumineux). Aujourd'hui, l'ensemble du site est dédié à l'accueil du public. Il est géré par Joseph Mordelet, un passionné d'astronomie.

Le refuge-observatoire du Chiran peut accueillir jusqu'à 16 personnes. Au vu de l'importante fréquentation du site en haute saison, il est primordial de réserver les nuitées au moins deux semaines à

l'avance. Le refuge propose également un service de restauration. **Les randonneurs qui prévoient d'y passer la nuit auront la chance d'assister à une session d'observation de la voûte étoilée** avec des télescopes de 406 et 509 mm, commentée par Joseph Mordelet. Au programme : observation du soleil couchant, des constellations, de la Voie Lactée et des objets célestes, le tout avec un accompagnement musical assuré par la chanteuse et musicienne Tiphaine Sson.

Le refuge et l'observatoire sont ouverts chaque année du 1^{er} mai au 30 septembre. **Toutefois, au moment de la rédaction de cet article, le site n'avait pas pu rouvrir au public en raison de la crise sanitaire.** Vous pouvez toutefois surveiller l'évolution de la situation sur le site internet du refuge-observatoire (www.astro-blieux.fr) ou en contactant le gardien par téléphone au **06 89 45 03 19**.

Acteur majeur de l'aménagement du territoire et de la préservation de l'environnement, le Conseil départemental se mobilise chaque année pour maintenir et améliorer les sentiers de randonnée qui sillonnent nos montagnes. Pour l'année 2020, le Département a alloué 195 000 € au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR).



© Joseph Mordelet

Informations pratiques

Accès routiers : Depuis Castellane, suivre la D4085 en direction de Digne-les-Bains, puis la D21 jusqu'à Blieux. Depuis Digne-les-Bains, suivre la N85 en direction de Nice, puis la D4085 et la D21 en direction de Castellane jusqu'à Blieux.

 **Départ / Arrivée :** Le Bas Chaudoul, 2 km après le village de Blieux

 **Distance :** 16 km

 **Aller / Retour :** 6 h

 **Dénivelé :** + 994 m
Altitude maximum : 1905 m

 **Marquage :**  PR®
(Petite Randonnée)



Envie d'explorer plus avant les Alpes de Haute-Provence ?

Découvrez d'autres randonnées sur www.rando-alpes-haute-provence.fr

©Frédéric Exubis



« On a tous besoin des Alpes de Haute-Provence »

L'Agence de Développement veut relancer le tourisme

Nathalie Ponce-Gassier,

vice-présidente du Conseil départemental, présidente de l'AD 04

Fortement impacté par la crise sanitaire, le tourisme demeure néanmoins la première activité économique des Alpes de Haute-Provence. Soucieuse de garantir la pérennité de cette filière, l'Agence de Développement (AD 04) a mis en place un plan de relance. Nathalie Ponce-Gassier, vice-présidente du Conseil départemental et présidente de l'AD 04, et Julien Martellini, directeur de l'AD 04, ont répondu à nos questions.



Quel impact la crise a-t-elle eu sur le tourisme ?

NPG : « Pendant deux mois, l'activité a été à l'arrêt : l'impact sur les acteurs du tourisme est considérable. Si tout redémarre comme prévu, les pertes estimées sur la consommation touristique dépassera les 100 M€. Il y a un enjeu fort à réussir la reprise des activités. »

En quoi le plan de relance du tourisme consiste-t-il ?

NPG : « Il s'agit de la plus grande campagne de communication jamais réalisée pour promouvoir notre région et notre département auprès des clientèles françaises. Ce plan s'inscrit

dans une dynamique collective avec tous les acteurs locaux du tourisme, en mutualisant les compétences et les moyens. Selon l'évolution de la situation, on peut espérer recevoir une clientèle européenne, mais la concurrence va être forte entre les territoires français. »

JM : « Engagement, séduction, conversion, mais aussi stimulation de la consommation sont les moteurs de cette opération. La variété, la différenciation et la répartition territoriale sont des marqueurs forts de nos offres estivales. Les professionnels du tourisme ont déjà pris la parole pour rassurer et montrer qu'ils sont prêts à accueillir dans les meilleures conditions. Une grande campagne télévisée visant à accroître la notoriété de notre territoire a également été programmée sur un bouquet d'une trentaine de chaînes de juin à août. Nous avons aussi communiqué en région Sud et dans les régions voisines : affichages urbain, publicités dans la presse régionale, campagnes numériques... Une nouvelle page dédiée sur le site **alpes-haute-provence.com** a également été créée. Après la phase de séduction, il s'agit en effet de simplifier le parcours du client pour l'accompagner vers la réservation.

Enfin, une initiative solidaire entre la Région et le Département permet d'injecter des chèques vacances dans l'économie touristique locale. La participation est simple pour les professionnels et les chéquiers sont offerts à des publics prioritaires ayant particulièrement œuvré pendant la crise sanitaire. »

Peut-on espérer une belle saison estivale ?

NPG : « La fréquentation estivale représente 55 % de la fréquentation annuelle. Si les choses évoluent favorablement, on peut en effet espérer une belle saison. Du fait de son caractère rural et de sa faible démographie, notre département peut être une valeur refuge pour les touristes. »



Pour plus d'informations sur les activités de l'AD 04, rendez-vous sur www.alpes-haute-provence.com



Tour de France 2020

Deux étapes dans le 04 !

Au printemps dernier, les passionnés de la petite reine ont eu droit à une belle frayeur quand le Tour de France a failli être annulé en raison de la pandémie de Covid-19. Heureusement, l'édition 2020 du Tour a simplement été reportée à la fin de l'été. Autre bonne nouvelle : cette année, le Tour traversera les Alpes de Haute-Provence au cours des 3^e et 4^e étapes qui auront lieu le 31 août et le 1^{er} septembre ! Rendez-vous au départ de Nice pour deux journées qui promettent d'être mémorables !

Étape 3

Nice > Sisteron

Le 31 août, les coureurs se lanceront dans la 3^e étape au départ de Nice... un passage incontournable, car la cité azurée sera ville-étape du Tour de France pour la 37^e fois cette année ! Quelques coups de pédales plus loin, les cyclistes traverseront l'arrière-pays niçois avant de se laisser enivrer par les senteurs estivales des alentours de Grasse. La suite sera moins reposante en attaquant la mythique route Napoléon qui les conduira dans le Verdon et les fera passer par Castellane, avant de rejoindre la vallée de la Bléone et l'entrée de Digne. Les coureurs bifurqueront alors vers l'ouest pour passer par Malijai, puis Château-Arnoux. **La course s'achèvera à Sisteron, ville-étape pour la 2^e fois depuis les débuts du Tour.** Cette étape sera plutôt plate, car les coureurs ne dépasseront que de peu les 1000 m d'altitude. Elle mettra néanmoins à l'épreuve leur endurance : avec ses 198 km, cette 3^e étape sera la deuxième plus longue de l'édition 2020 du Tour de France !

Étape 4

Sisteron > Orcières-Merlette

Cette année, Sisteron sera non seulement ville d'arrivée de la 3^e étape, mais également ville de départ de la 4^e. **La seule et unique fois où le Tour s'est arrêté à Sisteron remonte à 2010**, pour une étape qui conduisit les coureurs jusqu'à Bourg-lès-Valence et qui s'acheva par un sprint massif remporté par Mark Cavendish. L'étape de cette année (160,5 km) promet d'être tout aussi mémorable, car d'après Christian Prudhomme, directeur du Tour, «une arrivée en altitude aussi tôt dans le Tour de France est rarissime».

Au top départ, les coureurs s'élanceront en direction du nord pour remonter jusqu'à Laragne-Montéglin, Serres, puis Veynes. Ils graveront ensuite le col du Festre et feront un détour dans le Dévoluy, puis en Isère, avant de revenir dans les Hautes-Alpes. S'ensuivra un passage par La Fare-en-Champsaur, Saint-Bonnet-en-Champsaur, Chabottes et Saint-Léger-les-Mélèzes. Une fois parvenus à Bousensayes (Orcières), les



coureurs attaqueront enfin la montée vers la station d'Orcières-Merlette. **Ce tronçon de 7,1 km pour 477 m de dénivelé (montée à 6,7 %) devrait offrir un beau final à ces deux journées de compétition.**

Partenaires du Tour de France 2020, le Conseil départemental et l'Agence de Développement ont apporté leur soutien à cet événement incontournable. En effet, le Département a alloué au Tour une subvention de 50 000 €.

Pour en savoir davantage, rendez-vous sur www.letour.fr



Budget supplémentaire, le Département soutient les plus fragiles

Le 19 juin dernier, le budget supplémentaire de l'année 2020 a été voté par l'Assemblée départementale. Ce budget, en hausse de 3,9 % par rapport au budget primitif, témoigne du soutien fort que le Département a tenu à apporter à celles et ceux qui sont le plus fortement touchés par la crise sanitaire et économique. Il garantit également un niveau d'investissements élevé au service de notre territoire.

Un budget équilibré

La pandémie de Covid-19 a des conséquences considérables sur les recettes de 2020, notamment sur les droits de mutation à titre onéreux (payés à l'occasion d'une transaction immobilière) ; **les pertes sont pour l'instant estimées à environ 12 M€**. L'année 2021 sera également fortement touchée par cette crise, dont les conséquences budgétaires se feront ressentir au moins jusqu'en 2023. **Fort heureusement, les 14,3 M€ dégagés grâce aux efforts de gestion réalisés en 2019 permettent de couvrir les dépenses supplémentaires et la perte de recettes** et de parvenir à un budget supplémentaire équilibré. Ce solde nous permet d'envisager l'avenir plus favorablement que nombre d'autres collectivités. Avec 9,3 M€ de dépenses réelles supplémentaires par rapport au budget primitif (hors règlement de la dette et résultats), **le budget total de 2020 s'équilibre à un peu plus de 310 M€** (opérations d'ordre incluses).

Un engagement solidaire

Fer de lance de l'action sociale, le Conseil départemental a souhaité renforcer son engagement en faveur des solidarités, essentiel en cette période de crise qui a fragilisé de nombreuses personnes. **Le Département a donc inscrit 3 M€ supplémentaires à son budget pour faire face à la hausse potentielle du nombre d'allocataires du RSA** (revenu de solidarité active). Par ailleurs, des mesures exceptionnelles ont été adoptées pour permettre à certains travailleurs indépendants de revaloriser leur allocation ou d'en bénéficier à titre dérogatoire. Près d'1 M€ a aussi été constitué en « réserve » au titre des autres dépenses sociales, susceptibles d'augmenter également avec la crise.

Un investissement élevé

La gestion et l'entretien des routes est l'une des compétences essentielles du Conseil départemental. Pour cette raison, **l'Assemblée a décidé d'allouer 3 M€ de crédits supplémentaires à la réalisation de travaux imprévus**. En effet, les intempéries de novembre-décembre 2019 ont fortement endommagé certains axes routiers, qui nécessitent des travaux urgents. Le budget supplémentaire inscrit également un investissement de 6,5 M€ répartis sur les dix prochaines années pour la mise en œuvre du plan bâtimentaire du Service départemental d'incendie et de secours. **Grâce à ces fonds, 19 casernes pourront bénéficier de travaux de reconstruction ou d'extension**.

Ce budget garantit un niveau d'investissements élevé au service de notre territoire.

Le Conseil départemental a aussi accordé une attention particulière au soutien économique de notre territoire. En effet, de nombreuses entreprises et exploitations agricoles sont mises à mal par les conséquences de l'épidémie de Covid-19. La filière touristique est également fortement touchée par cette crise.

Entreprises

- **Le Département contribue à hauteur de 320 000 € au fonds COVID-Résistance** lancé par la Région et la Banque des Territoires. Une somme de 1,29 M€ sera ainsi réinvestie dans les Alpes de Haute-Provence sous la forme de prêts à taux zéro accordés aux Très Très Petites Entreprises en difficulté.
- **Le Département porte une attention particulière au paiement rapide** des prestations effectuées par les entreprises qui travaillent pour lui. Aucune pénalité de retard ne sera appliquée pour celles qui n'ont pas pu réaliser leurs travaux dans les délais impartis pendant le confinement. Les chantiers en cours (hôtel de police, gymnase du collège Borrély, dalle aux Ammonites...) ont néanmoins pu reprendre dans le respect des règles sanitaires.
- **Le Département a continué à publier et attribuer des marchés publics**, de façon à ne créer aucune rupture dans la commande publique et soutenir l'activité des entreprises.



© Frédéric Exubis

Agriculture

- Le Département a mis en place un **régime dérogatoire permettant aux bénéficiaires du RSA de cumuler leur allocation avec une activité salariée dans le domaine agricole**. Cette mesure permet de faciliter la mobilisation de la main d'œuvre.
- **Le Département participe au fonds d'aides d'urgence pour les agriculteurs** mis en place par la Région. L'enveloppe régionale est de 5 M€. Un million d'euros permettra de verser des subventions aux exploitations les plus touchées par la crise. Les 4 M€ restants (abondés de 100 000 € par le Conseil départemental) seront dédiés à l'attribution de prêts à taux zéro pour avancer de la trésorerie aux exploitations en difficulté.

Pour plus d'informations,
retrouvez toutes les actions du
Département et le rapport du budget
supplémentaire sur
www.mondepartement04.fr

Tourisme

- Afin de soutenir les professionnels du tourisme, **l'Agence de Développement a lancé la plus grande campagne de promotion de notre territoire jamais réalisée**. Cette campagne cible les clientèles locales et nationales et vise à booster la fréquentation durant les saisons d'été et d'automne. Le Conseil départemental a contribué à hauteur de 50 000 € sur les 200 000 € que coûte ce plan.
- **Le Département a créé un chéquier numérique « au secours du tourisme » de 500 €** en partenariat avec la Région et l'Agence Nationale des Chèques Vacances. Ces chèquiers seront offerts à 320 professionnels qui étaient en première ligne durant la crise sanitaire (assistants familiaux, personnels exerçant dans des établissements éducatifs placés sous la responsabilité du Département). Le Conseil départemental a investi 161 600 € dans ce projet.





© Shutterstock



Un été sous les étoiles, les planètes et les étoiles filantes !

C'est probablement durant l'été que notre environnement nocturne compte le plus d'admirateurs. C'est un spectacle accessible à tous, tous les soirs, gratuitement, à condition de pouvoir s'éloigner de la pollution lumineuse et de bénéficier de conditions météorologiques favorables... des conditions que l'on retrouve notamment à Saint-Michel l'Observatoire où vous pourrez être guidés par des médiateurs scientifiques du Centre d'Astronomie pour vous familiariser avec le ciel nocturne à l'occasion de l'Été Astro 2020. Rencontres planétaires, pluies d'étoiles filantes... **Certains événements de cette saison estivale 2020 ne sont à manquer sous aucun prétexte !**

Avez-vous un jour rêvé d'embrasser d'un seul regard les cinq planètes visibles à l'œil nu, les pieds posés sur la sixième, notre bonne vieille Terre ? Sachez que votre rêve pourrait devenir réalité pendant la deuxième quinzaine de juillet ! À cette période, en fin de nuit, ce sont, de l'Ouest vers l'Est, Jupiter, Saturne, Mars, Vénus et Mercure qui seront observables à l'œil nu en même temps. Les plus courageux peuvent même essayer de trouver Uranus, à la limite de visibilité à l'œil nu. Les heureux détenteurs de jumelles pourront quant à eux tenter d'apercevoir Neptune. Voilà une occasion de découvrir que les planètes semblent quasiment alignées, puisqu'elles se déplacent dans

le même plan : pour reproduire cet effet, placez aléatoirement des billes sur une table et mettez votre œil au niveau de la table. Vous aurez dès lors l'impression que toutes les billes sont alignées. C'est ce même effet qui donne l'impression que les planètes sont alignées le long d'un plan appelé « écliptique », qui traverse les constellations du Zodiaque.

À cette même période, et surtout à la fin du mois de juillet, l'activité des pluies d'étoiles filantes va commencer à augmenter. Plusieurs d'entre elles devraient être visibles lorsque vous admirerez les planètes du Système solaire ou que vous laisserez votre regard voguer rêveusement parmi les étoiles, les constellations et la barre laiteuse de la Voie lactée.

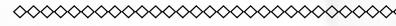
Toutefois, le rendez-vous annuel tant attendu devrait survenir le 12 août, entre

10 h et 23 h, donc lorsqu'il fera jour en France métropolitaine. **Le spectacle donné par la pluie de météores des Perséides sera optimal dans les nuits du 11 au 12 et du 12 au 13 août.** Malheureusement, la Lune va jouer les trouble-fête et il faudra rivaliser d'ingéniosité pour profiter de l'événement. Car si le nombre d'étoiles filantes est bien supérieur en fin de nuit, la présence d'un gros croissant de Lune vers 1-2 h du matin va effacer les météores les moins brillants... ce qui ne devrait pas empêcher ceux qui bénéficieront d'un ciel clair et qui arriveront à limiter les nuisances lumineuses de notre satellite naturel de **pouvoir prononcer 20 à 30 vœux par heure, en fin de nuit !**

Plus d'informations sur www.centre-astro.fr

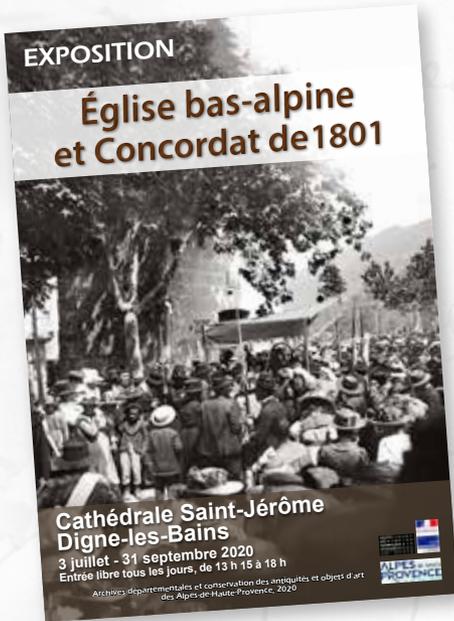


* Ce billet est assuré par l'équipe du Centre d'Astronomie.



Les Archives départementales racontent...

Église bas-alpine & Concordat de 1801 *Destructions révolutionnaires*



Être capable d'imaginer les bouleversements nés de la Révolution de 1789 relève du défi. Durant cette période, brève à l'échelle de l'Histoire, l'Église de France vit une expérience douloureuse dont elle se remet avec peine après la signature en 1801, entre la République et le Saint-Siège, d'un Concordat, point final du schisme religieux.

La suppression des privilèges durant la nuit du 4 août 1789, puis la nationalisation des biens et la Constitution civile du clergé ont détruit l'ordre et créé un corps de fonctionnaires - les « jureurs » -, mais aussi un clergé réfractaire formé de ceux qui refusent de prêter serment à la nation, à la loi et au roi.

En 1801, les églises bas-alpines portent les stigmates des dix années qui ont précédé. Rares sont les vases sacrés qui ont échappé à la convoitise de la République, avide de métaux précieux pour résoudre la crise économique et financer la guerre. En l'an 2, au plus fort de la Révolution, 4 kg d'or et 192 kg d'argent sont collectés dans les communes du district de Forcalquier : croix, statues, cœur et surtout calices, patènes, ciboires, ostensoirs ont été fondus.

Le « *vandalisme révolutionnaire* », que dénonce plus tard, en août 1794, l'abbé Grégoire, pourtant acquis à la Révolution, est encouragé dès 1793 par Dherbez-Latour, représentant de la Convention en mission dans le département et originaire de Barcelonnette. Méthodique et routinier, le vandalisme se traduit par la destruction matérielle de mobilier, de tableaux, voire d'intérieurs complets d'église. À Méolans, le tableau « *a été criblé de coups d'épée* » ; dans l'église de Corbières : **« Tout a été ou enlevé, ou brûlé ; on n'y a absolument rien laissé, pas un fil, pas un clou, pas un morceau de bois. Il n'y est resté que les quatre murs, encore ont-ils été bien mutilés »**, dénonce le curé en 1807.

Des communautés résistent à la pression révolutionnaire. Le 17 thermidor an 6 (4 août 1798), un fonctionnaire d'Annot dénonce le « fanatisme » religieux qui s'est manifesté à Méailles, le 25 juillet, jour de romérage : *« On s'est permis de faire la procession et de porter le buste de saint Jacques et de la Vierge. Quelques soi-disant pénitents blancs y ont assisté avec leur habit »*.

En 1801, c'est une Église qui est à reconstruire, avec un clergé et des lieux de cultes décents. Dès son arrivée dans le diocèse en 1805, le deuxième évêque concordataire, Mgr Miollis, y consacre toute son énergie.



Buste-reliquaire de saint Jacques : un des objets qui a traversé la Révolution. Toujours visible en l'église de Méailles, il est montré durant l'exposition estivale à la cathédrale Saint-Jérôme.

© Région Sud, inventaire général du patrimoine, Françoise Baussan

* Ce billet est assuré par Jean-Christophe Labadie, directeur des Archives départementales des Alpes de Haute-Provence.



Majorité départementale

Le 11 mai, la levée du confinement généralisé a mis fin à une période troublante et dramatique. Avec plus de 29 000 morts, le bilan humain de cette épidémie est particulièrement accablant. Notre département, heureusement peu touché par le virus, compte néanmoins 19 décès à l'heure où j'écris ces lignes ; 19 décès de trop. Nos pensées vont évidemment aux familles et aux proches des victimes.

Bien que le plus gros de l'épidémie soit derrière nous, elle aura des conséquences très lourdes pour notre département. Une crise économique majeure menace déjà les filières agricole, associative et touristique, mais aussi les Très Petites Entreprises, les communes et les intercommunalités. Afin de limiter l'impact de cette crise, le Département a mis en place de nombreuses actions : participation au fonds COVID Résistance, création d'un chéquier numérique « au

secours du tourisme », participation à un fonds d'aide d'urgence pour les agriculteurs...

Les finances du Département sont aussi touchées, car nos recettes devraient diminuer de 12 M€ en 2020 et d'au moins 2 M€ en 2021. En parallèle, de nouvelles charges s'ajouteront aux dépenses habituelles, notamment dues à une hausse du montant des allocations du RSA.

En cette période difficile, le Département s'est fortement mobilisé aux côtés de celles et ceux qui ont été le plus touchés par la crise et a pleinement assumé ses responsabilités et ses missions pour faire face et accompagner au mieux ceux qui en ont le plus besoin.

*Jean-Christophe Petrigny,
pour la majorité départementale*

Groupe LREM et Apparentés

La politique de rigueur qui a été adoptée depuis 2015 a porté ses fruits. Le compte administratif de l'année 2019 du département est très positif. Il a été dégagé 19 M€ d'excédent de fonctionnement.

Ce résultat permet d'affronter plus sereinement le reste de l'année 2020 malgré la baisse des recettes futures due à la crise sanitaire.

La poursuite de cette politique de rigueur est nécessaire pour pouvoir continuer à pouvoir investir durablement dans le département comme cela a toujours été fait auparavant.

Toutefois, nous avons évoqué en décembre dernier le manque de pompiers professionnels pour répondre aux besoins de l'organisation des secours vers les habitants. Les élus dans leur très grande majorité ont été sensibles à leur problème. Sur le budget supplémentaire

une augmentation du budget du SDIS est prévue à hauteur de 1,2% seulement en vertu de la « contractualisation de Cahors » (qui est caduque depuis le confinement...). Ce qui ne permet pas d'embaucher de nouveaux pompiers professionnels. Grâce à l'excédent financier obtenu, le département pourrait faire un petit effort financier pour débloquer au moins deux postes. Il y a urgence!

Nous pouvons remercier le SDIS dans son ensemble pour le travail qu'il a réalisé lors de la période du confinement. Bon été à tout le monde.

*Serge Carel,
pour le groupe LREM et Apparentés*

Territoire démocratique social et européen

Digne-les-Bains, le 2 juin 2020.

Plusieurs citoyens nous ont contactés pour créer un groupe politique différent de ceux existants.

C'est ainsi que nous avons décidé la création du groupe départemental « Territoire démocratique social et européen » ; nous placerons notre action dans le cadre de la promotion de l'intérêt général. Nous nous appuyons sur les valeurs constantes de la gauche et de la République : liberté, égalité, solidarité, sécurité, laïcité et écologie.

Ce groupe, est pour le moment composé de 6 conseillers départementaux divers gauche qui sont Evelyne Faure, Patricia Granet-Brunello, Alberte Vallée, Khaled Benferhat, Claude Fiaert et Jean-Yves Roux.

La sensibilité politique de ce groupe sera une richesse pour la défense de la ruralité.

Il sera force de propositions pour le département des Alpes de Haute-Provence comme ce fut le cas par leur implication et leur acharnement pour mener à bien la création d'un collège unique dans la région, dédié à la formation des jeunes sapeurs-pompiers de la 5^e à la 3^e à La Motte-du-Caire.

Il portera une attention toute particulière à toutes les questions liées à l'aménagement du territoire et à son développement.

Ses membres s'attacheront à traduire dans leurs actes comme dans leurs déclarations leur attachement profond à leur département, à la vie quotidienne de ses habitants, des élus tout en portant haut les valeurs de la République qui les animent.

Proximité, fidélité et disponibilité seront les maîtres mots de ce groupe et la base de leur engagement départemental.

Groupe Territoire démocratique social et européen

Indépendants

LA VRAIE VIE

Après ces trop longues semaines de confinement forcé mais salutaire à notre santé, nous pouvons dire sans trop de risques d'erreur que notre sagesse bas-alpine nous a permis de surmonter cette épreuve ô combien difficile. Il s'agit à présent tout en restant prudent, de contribuer au redémarrage de notre économie. Tous les acteurs : le tourisme, le commerce, les services, à pied d'œuvre désormais nous attendent assurés de notre solidarité.

Oui, les Alpes de Haute-Provence demeurent le pays « des vraies richesses » selon les phrases prémonitoires de Jean Giono. Alors, de l'enthousiasme ! Que diable, et pour une fois encore tordons le cou à ce vieil adage qui nous assure que les hommes sont ainsi faits ; qu'ils s'unissent sous l'orage mais se séparent à la première éclaircie.

Serge Sardella, Guylaine Lefebvre



Cet été dans les musées...

Depuis le 5 juin, le musée de Préhistoire des gorges du Verdon et Salagon, musée et jardins, ont rouvert leurs portes et se préparent pour la saison d'été. Certaines expositions et activités ne seront pas accessibles, mais les deux musées mettent tout en œuvre pour vous proposer une programmation estivale de qualité, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.



© Le Rhinocéros 1999-2000 X. Veilhan/ADAGP, Paris - Centre Pompidou - MINAM - CCI, Dist RMN - Grand Palais / Philippe Migéat



Musée de Préhistoire des gorges du Verdon

Informations pratiques :

Ouvert tous les jours de juillet et août, de 10 h à 20 h.

Tarif exceptionnel de 5 € par personne pour tous (gratuit pour les moins de 6 ans). Forfait famille (2 adultes et 2 enfants) : 15 €. Les visites guidées du musée reprendront le 1^{er} juillet, avec des groupes limités à 9 personnes (tarif de 2 € supplémentaire au tarif d'entrée).

Programmation :

- *Le Rhinocéros*, Xavier Veilhan. Venez découvrir cette superbe sculpture d'un rouge éclatant, mascotte du Centre Pompidou (Paris).
- 1977-2017 – *Architecture d'intérêt public en PACA*. Cette nouvelle exposition présente l'évolution de la création architecturale des bâtiments publics en Provence-Alpes-Côte d'Azur au cours des 40 dernières années.
- Visites libres du village préhistorique. Le musée vous présente également sa dernière création : une course d'orientation dans le village, sur les bords du Verdon, pour tout apprendre sur la Préhistoire ! Gratuit et tout public.

Exceptionnellement, l'exposition *Toucher l'art des cavernes* ne sera pas accessible.

Tél. 04 92 74 09 59 • www.museeprehistoire.com
www.facebook.com/MuseePrehistoireGorgesduVerdon



© Cécile Brau

Salagon, musée et jardins

Informations pratiques :

Ouvert tous les jours de juillet et août, de 10 h à 19 h (nocturne jusqu'à 22 h tous les jeudis).

Tarif exceptionnel de 5 € par personne pour tous (gratuit pour les moins de 6 ans). Forfait famille (2 adultes et 2 enfants) : 15 €. Les visites guidées du musée reprendront le 1^{er} juillet, avec des groupes limités à 9 personnes.

Programmation :

- *Les cueilleuses* : visible dans l'église dès le 22 août. Exposition de photographies et d'anthotypes (œuvres photographiques révélées avec des jus de plantes).
- Visites libres des jardins. Le musée vous présente également sa dernière nouveauté : le jeu de la cocotte. Explorez les jardins et découvrez les secrets du monument de Salagon de façon ludique !

Exceptionnellement, l'exposition *Intérieurs Paysans* et l'exposition permanente sur l'histoire du site de Salagon (réalisée dans le cadre du programme européen INTERREG ALCOTRA : TRA[ce]S) ne sont pas accessibles.

Tél. 04 92 75 70 50 • www.musee-de-salagon.com
www.facebook.com/museesalagon

Pour votre sécurité, les musées :

- mettent à votre disposition du gel hydroalcoolique à l'entrée ;
- préconisent les paiements par CB à la boutique ;
- vous invitent à suivre le sens des visites et à respecter les mesures barrières et de distanciation sociale ;
- ne distribuent pas de visio-guides.

Archives départementales

En raison de la situation sanitaire, l'agenda des Archives est susceptible d'être modifié. Pour plus d'informations ou pour vous assurer que les Archives départementales sont bien ouvertes, contactez le **04 92 36 75 00** ou rendez-vous sur **www.archives04.fr**

Expositions

- *L'Affaire, Lurs, 4 août 1952* – Archives départementales.
- *La haute Provence au gré du temps* – Archives départementales. Jusqu'en août.
- *Le diocèse de Senez, les visites de l'évêque Soanen à Thorame la basse de 1697 à 1723* – Église Saint-Thomas, La Bâtie, Thorame-Basse. Du 24 juillet au 14 août.
- *L'Église bas-alpine et le Concordat de 1801* – Cathédrale Saint-Jérôme, Digne-Bains. Du 3 juillet au 30 septembre.

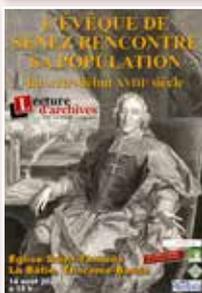
Lectures d'archives

- *La vie rurale à Riez et dans les Basses-Alpes du XVIII^e siècle au milieu du XX^e siècle*, la Mobile Compagnie. Salle des Miroirs, mairie de Riez. 4 juillet, 17 h.
- *L'évêque de Senez rencontre sa population, fin XVII^e – début XVIII^e siècle*, la Mobile Compagnie. Église Saint-Thomas, La Bâtie, Thorame-Basse. 14 août, 18 h.

Conférences

- *La haute Provence de l'entre-deux-guerres : une terre criminogène ?*, par Jean-Christophe Labadie, directeur des Archives départementales – Archives départementales. 9 juillet, 18 h.
- *Haute Provence et Montagnac : crimes en série ?*, par Jean-Christophe Labadie, directeur des Archives départementales – Chapelle Saint-Christophe, Montagnac-Montpezat. 30 juillet, 18 h 30.
- *Les monuments aux morts à Colmars et dans sa région*, par Jean-Christophe Labadie, directeur des Archives départementales – Salle des fêtes, Colmars-les-Alpes. 30 juillet, 18 h.

www.archives04.fr



Solidarité sans frontières



© Samdo Avenir

Comme chaque année, le Département lance un appel à projets pour soutenir des actions de coopération internationale. Ces projets doivent être conduits par des personnes morales du département (associations, collectivités territoriales...) et menées en partenariat avec des organisations privées et/ou publiques d'un pays étranger.

L'appel à projets 2020 est doté d'une enveloppe de 20 000 €. Le dossier, à renvoyer avant le 30 septembre, est à retirer auprès du Service Territoires et Europe ou sur **www.mondepartement04.fr**. Pour un premier dossier, téléphonez au **04 92 30 05 10**.

Routes...

inforoute04.fr

Cols réservés aux cyclistes :

- **Montagne de Lure** : tous les lundis du 6 juillet au 17 août, de 8 h à 12 h.
- **Col de Vars** : les lundis 20 juillet et 17 août, de 9 h à 12 h.
- **Col d'Allos** : tous les vendredis du 17 juillet au 28 août, de 8 h à 11h.

COVID-19, respectez les gestes barrières :

Pas de regroupement de plus de 10 personnes. Maintenez 10 m entre chaque cycliste en roulant et 2 m à l'arrêt.

Pour plus d'informations sur les événements relatifs au vélo en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, rendez-vous sur **www.provence-alpes-cotedazur.com**

Valernes : travaux d'élargissement du pont de l'Auberge du Moulin, au sud du village (RD 951). Circulation alternée à partir de début juillet, interdite du 20 au 31 juillet inclus, puis alternée jusqu'à fin août. Déviation par la RD 304.

www.inforoute04.fr



Attention au moustique tigre !

Le moustique tigre (*Aedes albopictus*) joue un rôle de vecteur de nombreuses maladies infectieuses (chikungunya, dengue, zika...). Pour qu'il y ait un risque de transmission, il faut qu'une personne soit contaminée en zone tropicale et se fasse piquer en France. Ce moustique se déplace peu : celui qui vous pique est donc né près de chez vous ! Il a cependant du mal à s'implanter au-delà de 700 m d'altitude. Actif de mai à novembre, il pique surtout en journée. Pour lutter contre sa prolifération et se prémunir des piqûres, il est recommandé de supprimer l'eau stagnante dans et autour de votre domicile.

À noter : Vous pouvez participer au contrôle du moustique tigre en allant sur le site www.signalement-moustique.fr

Plus d'infos :

www.moustiquetigre.org
www.eid-med.org
www.ars.paca.sante.fr
www.sante-sports.gouv.fr
www.mondepartement04.fr

Centre d'Astronomie

Le Centre d'Astronomie organise son habituel festival de l'Été Astro du 1^{er} juillet au 19 septembre.

Expositions

- **Notre Étoile, le Soleil :** découverte du fonctionnement et des caractéristiques de notre étoile et observation aux instruments. Du mardi au samedi, 14 h 30 à 15 h 30.
- **Soirées découverte :** présentation de l'astronomie et de son histoire, découverte du ciel nocturne avec pointage laser et observation aux instruments. Tous les soirs du mardi au samedi, sauf le vendredi, 21 h 30 à 00 h 30.
- **Pique-nique au crépuscule :** pique-nique sous le ciel nocturne en présence des médiateurs scientifiques, lecture du ciel au laser et observation aux instruments. Tous les vendredis de 21 h 30 à 00 h 30 (ouverture du site dès 20 h 30).

Soirées-événements

- **1^{er} août : Nuit du cinéma de science-fiction.** Projection de trois films, repérages laser des constellations entre chaque film. Dès 21 h 30.
- **8 août : 23^e Nuit des Perséides.** Apéro scientifique, contes célestes, randonnées célestes, conférences et observations du ciel avec de nombreux télescopes. Dès 19 h 30.
- **13 août : « Préhistoire sous les étoiles ».** Ateliers et activités pratiques sur les techniques et connaissances des temps préhistoriques l'après-midi ; conférence-débat sur les connaissances astronomiques à la Préhistoire le soir, suivie d'une lecture du ciel au laser et d'une observation aux instruments. Dès 16 h 30.
- **22 août : « Changement climatique : l'observer et le comprendre ».** Présentation des manifestations du changement climatique, suivie d'une lecture du ciel au laser et d'une observation aux instruments. Dès 21 h 30.

Dans le contexte sanitaire actuel, le Centre Astro met en place des mesures de sécurité afin d'organiser son festival dans les meilleures conditions. Le programme est susceptible d'être modifié. Pour être tenus au courant des dernières mises à jour, rendez-vous sur www.centre-astro.com

Renseignements, réservations et retrait des billets auprès de l'Office de Tourisme de Saint-Michel l'Observatoire :
04 92 76 69 09
ou www.haute-provencetourisme.com



© Centre d'Astronomie

Office de tourisme : Tél. 04 92 76 69 09 • www.centre-astro.com

En bref...

Solidarités

• **RSA + revenus saisonniers : le cumul est possible !** Vous êtes allocataire du RSA et souhaitez faire une activité saisonnière agricole ? Votre allocation est maintenue dans la limite de 300 h sur 6 mois. Cette action exceptionnelle est menée par le Conseil départemental jusqu'au 16 octobre dans le cadre de la crise de Covid-19. Comment en bénéficier ?

1. J'informe le service insertion du Département de mon recrutement pour vérifier mon éligibilité à l'adresse mail suivante : insertion.rsa@le04.fr Je précise mon nom, mon prénom et mon numéro d'allocataire CAF ou MSA.

2. J'envoie mes documents (contrat(s) de travail et bulletin(s) de salaire) par mail ou par courrier (Hôtel du Département, Direction des Solidarités – Service Insertion, 13 rue du Docteur Romieu, CS 70216, 04995 Digne-Les-Bains Cedex 9).

3. Je déclare l'ensemble de mes ressources et changements d'activités lors de ma déclaration trimestrielle de ressources.

4. Après étude de mes droits, le Département transmet ma demande à la CAF ou à la MSA.

Pour plus d'informations, contactez le service insertion au 04 92 30 07 08 ou par courriel (insertion.rsa@le04.fr).

Agriculture

En raison des incertitudes liées aux autorisations d'accueillir du public et afin de limiter la circulation du Covid-19, l'événement Terres de Jim 2020 est reporté à septembre 2021. Pour rappel, Terres de Jim est la plus grande fête agricole en plein air d'Europe. Les festivités se tiendront à Corbières : dates à confirmer.

www.lesterresdejim.com



Et si vous découvriez le 04 en ramant ?

Souvent considérée comme une activité élitiste réservée aux initiés, l'aviron se démocratise de plus en plus. Cet été, découvrez ce sport sous une forme plus ludique, associée à la découverte et au tourisme ! Alors, prêts à ramer ?

La France à la rame

Depuis quelque temps, la Fédération Française d'Aviron a initié le programme Randon'Aviron, qui permet de découvrir la France à la rame. Chaque année, 45 destinations et rendez-vous labellisés Randon'Aviron sont inscrits au calendrier ; d'autres sont répertoriés, mais ne font pas encore partie du circuit officiel. Pour participer à une randonnée, nul besoin de posséder votre propre embarcation. Certains clubs mettent des sièges à disposition des rameurs ou louent des bateaux, quand il s'agit de points labellisés Randon'Aviron. Pour la pratique en eaux intérieures, l'embarcation de prédilection des randonneurs en aviron est la yolette à 4 rameurs. C'est un bateau collectif, très stable.



Découvrir l'aviron dans le 04

Dans les Alpes de Haute-Provence, le Comité départemental d'aviron regroupe trois clubs, situés à Manosque, Esparron-de-Verdon et Sainte-Croix-du-Verdon. Deux autres bases nautiques ont pour projet de développer cette activité à Saint-Julien-de-Verdon et à Volonne.

Des randonnées en aviron sont proposées occasionnellement à la journée sur le circuit de Sainte-Croix. Elles sont accessibles dès l'Aviron de bronze (niveau initiation en club). Il s'agit des Avironnades, dont la 2^e édition aura lieu à Sainte-Croix-du-Verdon les 24 et 25 octobre prochains, après avoir été reportée en raison de la crise sanitaire. La première édition, qui a eu lieu l'an passé, a remporté un franc succès, car plus de 30 rameurs étaient de la partie, dont plusieurs en situation de handicap. En général, la matinée se déroule sur un parcours de 20 à 30 km, jusqu'à la pause du déjeuner. L'après-midi est dédié à la visite d'un site touristique, permettant d'associer loisir sportif et découverte culturelle.

Pour en savoir davantage sur cette discipline, rendez-vous sur www.ffaviron.fr

Pour Frédéric Dieudonné, vice-président du Comité départemental d'aviron,

« la randonnée en aviron est faite pour les grands lacs intérieurs. Les paysages de notre département le rendent très attractif pour la pratique de ce sport. Nous cherchons à développer l'aviron sous toutes ses formes, notamment l'aviron de mer qui peut se pratiquer sur les grands lacs. Une épreuve de Beach Rowing (discipline nouvelle en aviron de mer) sera d'ailleurs organisée aux Vannades (Manosque) en 2021. Nous allons également mettre en place des pratiques d'aviron santé à Manosque, destinées aux personnes atteintes de maladies comme le cancer, l'obésité ou le diabète. Nous allons aussi développer le para-aviron et le handi-aviron, en partenariat avec les structures demandeuses. Enfin, nous allons renforcer le projet « Rame en 5^e », qui permet aux collégiens de pratiquer une activité physique tout en apprenant des choses sur le fonctionnement du corps humain. »



Le commerce en haute Provence - Objets et moyens (fin du XVII^e - milieu du XIX^e siècle)

Éric Fabre
L'Harmattan
www.editions-harmattan.fr

Maître de conférences des universités en biologie-écologie et habilité à diriger des recherches en histoire moderne et contemporaine, Éric Fabre signe une belle analyse des objets et moyens du commerce en haute Provence à l'époque moderne. L'ouvrage s'intéresse notamment au négoce du gros bétail (mulets de Seyne et bœufs de labour) et au rôle majeur des foires en tant que lieux d'échanges.

362 pages - 37 €



Recettes économiques et faciles

CMS de Manosque - La Fourmi Gourmande
Disponible au CMS de Manosque et sur mondepartement04.fr

Dans ce petit guide gratuit, vous pourrez découvrir de nombreuses recettes (salées, sucrées, spéciales fêtes, boissons), mais aussi des conseils nutritionnels pour toute la famille et des astuces très utiles sur le dosage des ingrédients, l'organisation du réfrigérateur... Pour découvrir l'une des recettes de ce guide, reportez-vous à la rubrique ci-dessous.

44 pages - Gratuit



Les Encerclés

Johanna Gleise
Écrivaine indépendante
www.johannagleise.fr

Les Encerclés, premier roman de l'écrivaine bas-alpine Johanna Gleise, relate l'histoire d'un garçon de 15 ans et de sa rencontre avec le Cercle, un groupe de jeunes rassemblés par leur fureur de vivre et leur désir de révolte. Ce roman initiatique, qui se déroule à Marseille, est une œuvre d'anticipation plutôt sombre qui pose le premier jalon d'une trilogie dédiée à ceux qui veulent vivre libre et prendre leur vie en main.

490 pages - 24 €

Pour plus d'informations sur ces ouvrages, prenez contact avec votre libraire.



RECETTE *

Poulet basquaise

Ingrédients (pour 4 personnes) :

- 1 poulet coupé en 6 morceaux.
- 1 kg de tomates.
- 700 g de poivrons rouges et verts.
- 3 oignons émincés.
- 3 gousses d'ail.
- 20 cl de vin blanc.
- 1 bouquet garni.
- 6 cuillères à soupe d'huile d'olive.
- Sel, poivre.

* Cette recette est extraite du guide *Recettes économiques et faciles* réalisé par le CMS de Manosque l'épicerie sociale et solidaire La Fourmi Gourmande (Manosque). Vous pouvez vous le procurer gratuitement au CMS de Manosque ou sur www.mondepartement04.fr



Recette :

1. Hacher l'oignon et l'ail. Couper les tomates en morceaux et détailler les poivrons en lanières.
2. Faire chauffer 4 cuillères à soupe d'huile dans une cocotte. Y faire dorer les oignons, l'ail et les poivrons. Laisser cuire 5 mn.
3. Ajouter les tomates dans la cocotte. Saler, poivrer. Couvrir et laisser mijoter 20 mn.
4. Dans une sauteuse, faire dorer dans l'huile d'olive les morceaux de poulet salés et poivrés.
5. Lorsqu'ils sont dorés, les ajouter aux légumes. Couvrir. Ajouter le bouquet garni et le vin blanc et faire cuire à feu moyen pendant 35 mn.

RANDO

-ALPES-HAUTE-PROVENCE.fr

Vos plus belles randonnées en 1 clic
sur www.rando-alpes-haute-provence.fr



**ALPES DE HAUTE
PROVENCE**
LE DÉPARTEMENT



Découvrez l'application sur :

